

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Il a été procédé du 16 juillet au 16 août 2019 inclus à l’affichage au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, sur les panneaux habituels de l’arrêté préfectoral AP n° 2019-028 en date du 1^{er} juillet 2019 portant prescription de l’élaboration du plan de prévention des risques naturels prévisibles d’incendies de forêts de la commune d’Aspremont.

Nice, le 19 août 2019

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET

